

Le rôle du secteur privé dans la relation de la France avec l'Afrique

Étienne GIROS

Président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN).

Plus de soixante ans après les indépendances des États africains, sommes-nous à un virage des relations entre la France et l'Afrique ? Une page se tourne-t-elle, l'influence de la France, sa position, voire son savoir-faire, sont-ils profondément et durablement remis en cause ?

Le président de la République lui-même ne déclarait-il pas au début de son mandat que la France n'avait plus de politique africaine ⁽¹⁾ ? À l'occasion de son récent déplacement en Afrique centrale, il a appelé de ses vœux une nouvelle relation d'égal à égal, fondée sur l'humilité, répétant que le temps de la France Afrique était révolu ⁽²⁾.

Une relation bousculée

La relation entre la France et l'Afrique est depuis quelque temps sérieusement bousculée. La manifestation la plus visible en est le départ contraint des armées françaises du Mali (août 2022) et du Burkina Faso (février 2023). Alors que l'opération *Barkhane* a enregistré des succès sécuritaires incontestables, malgré la complexité de la mission et la grande étendue du terrain d'opérations (plus de 5 millions de km², 10 fois notre superficie !), la France s'est retrouvée dans l'obligation de plier bagage. À tel point que ses ambassadeurs dans ces deux pays ont dû rentrer à Paris, leur présence n'étant plus jugée souhaitable par les gouvernements locaux. On est loin de la fraternité du début, une page se tourne.

⁽¹⁾ MACRON Emmanuel, « Discours du président de la République française à l'Université Ouaga », Ouagadougou le 28 novembre 2017 (<https://www.vie-publique.fr/>).

⁽²⁾ MACRON Emmanuel, « Le Partenariat Afrique-France : discours du président de la République à la veille de son déplacement en Afrique centrale », 27 février 2023 (<https://www.elysee.fr/>).

Ce repli est accompagné d'une atmosphère anti-française bruyante qui se traduit par des manifestations contre la France qui virent parfois à l'émeute, et de multiples messages sur les réseaux sociaux. Ce rejet est largement alimenté par des puissances étrangères, dont la Russie, qui en profitent pour accroître leur présence militaire et économique. Certains craignent même que ce *French bashing* ne se répande dans les autres pays du Sahel, ou au Sénégal, voire dans d'autres pays plus au Sud. Il y a d'ailleurs déjà quelques signes en ce sens ⁽³⁾.

L'étude conduite depuis quatre ans par le CIAN auprès des *leaders* d'opinion d'Afrique francophone et anglophone confirme, malheureusement, l'étendue de ce phénomène : aussi bien en termes d'image qu'en termes d'impact de son action, la France se classe en 7^e ou 8^e position des grands partenaires de l'Afrique, derrière tous les grands pays occidentaux. Même si ce résultat semble être en décalage avec la réalité, voire injuste, il dénote un malaise profond. Surtout, quand on observe les pays qui nous dépassent. Les États-Unis par exemple, occupent la 1^{re} place du classement : malgré leur désintérêt pour l'Afrique, ou peut-être à cause de lui, et alors que leur précédent président avait prononcé des propos injurieux à l'égard du continent, ils conservent leur pouvoir d'attractivité et d'image positive, à l'inverse de la France qui fait pourtant davantage qu'eux et sans doute mieux. Cela s'explique par la vigueur de leur *Soft Power*. Le rêve américain est toujours vivace, et les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont dans tous les esprits et largement utilisés par les Africains. La société civile supplante la politique officielle ou publique, alors que pour la France c'est l'inverse.

Même s'il faut pondérer cette analyse par le fait que le sentiment anti-français n'existe que dans les pays francophones des anciennes colonies françaises, et qu'il n'existe pas en Afrique anglophone ou lusophone, il finit par gagner les esprits en France même, où la question de la relation avec l'Afrique est souvent posée négativement et, malheureusement, de manière trop souvent simpliste ou erronée.

Les raisons de cet état de fait sont multiples. La première est évidemment liée au passé colonial de la France et à la manière unique qu'elle a eu de conduire la période *post*-indépendance. Elle a cultivé des liens étroits et multiformes avec ses anciennes colonies, ce que certains ont désigné par l'expression fourre-tout de « France-Afrique » : relation de proximité des pouvoirs, contacts privilégiés, monnaie unique Franc CFA, contacts économiques étroits, présence militaire, interférences multiples. Tout ceci est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Depuis vingt ans, l'Afrique s'est profondément transformée du fait de l'arrivée aux commandes de nouvelles générations n'ayant pas connu la colonisation, et de son entrée franche et rapide dans la mondialisation, facilitée par le digital et *Internet*. Il en est résulté un état d'esprit de contestation de la relation France-Afrique. Si l'on y ajoute la manipulation de certaines puissances étrangères qui utilisent cette ten-

⁽³⁾ Références ?

dance pour servir leurs desseins d'implantation locale ou d'affaiblissement de la France, on a là des accélérateurs exogènes du phénomène. Enfin, certains milieux politiques africain capitalisent sur ce sentiment, voire l'alimentent afin de l'utiliser pour s'opposer aux pouvoirs en place.

Il faut aussi citer quelques raisons plus conjoncturelles, par exemple le coût des études en France ou la politique restrictive de délivrance des visas pratiquée par les autorités françaises. Bien que compréhensible, elle génère de la frustration, voire du mécontentement, chez nos partenaires africains, largement relayé par nos adversaires.

La situation est donc complexe, car multiforme, manipulée, et avec de multiples causes.

Le secteur privé plutôt préservé

Contrairement à des idées reçues, cette détérioration de la relation touche avant tout la France en tant qu'État. C'est sa politique, ses pouvoirs publics et son image en général qui sont visés, les entreprises étant assez peu touchées. En dehors de quelques rares destructions d'installations ou de pillages de magasins français qui sont marginales à l'aune du nombre d'implantations françaises, les intérêts de nos entreprises ont peu été affectés par ce phénomène. Leurs performances en Afrique, tant en termes de chiffre d'affaires que de résultats, continuent à ne dépendre que de leur stratégie, de leur gestion, et de l'environnement économique des pays. Le CIAN n'a enregistré aucun retrait d'Afrique de ses membres qui serait causé par ce sentiment anti-français.

Évidemment, il y a des pays où l'envoi d'expatriés ou l'organisation de missions sont rendus difficiles, essentiellement du fait du classement de certaines régions en zones dangereuses. Au fond, la conséquence la plus importante se manifeste dans l'esprit des entrepreneurs français : face à un ressenti du risque africain, en général surévalué, et du sentiment d'inquiétude qui l'entoure, certains investisseurs préfèrent renoncer à leur projet ou le retarder. Surtout si la taille du marché visé est modeste par rapport à leur volume d'activité mondial. Mais à part cette dimension subjective, les entreprises françaises sont peu touchées.

Certains déplorent que les entreprises françaises « perdent pied en Afrique », se référant à la baisse, réelle, des parts de marché françaises dans les statistiques commerciales. Ceci s'explique par l'arrivée des nations émergentes comme la Chine ou la Turquie qui ont conquis leur place depuis 25 ans. Par ailleurs, il faut pondérer ces données par la forte implantation locale des sociétés françaises, dont les chiffres des filiales n'entrent pas dans les statistiques douanières. Le chiffre d'affaires des membres du CIAN en Afrique illustre bien cela : il s'élève à 60 milliards d'euros par an, ce qui est très important. Et la France reste le 3^e partenaire

commercial du continent, et le 2^e investisseur ⁽⁴⁾ (d'après le stock d'IDE, investissements directs à l'étranger). On a connu des « chutes » plus douloureuses !

Il faut rappeler qu'en général, les entreprises tricolores implantées en Afrique ont un comportement remarquable. D'abord, contrairement à beaucoup de leurs concurrents internationaux, elles choisissent de s'implanter avec des filiales locales. Plutôt que d'exporter ou de conduire un projet sans suite, elles s'installent sur la durée. D'où la création d'emplois, l'insertion dans le tissu local et une connaissance inégalée des particularités et des marchés locaux. Il y a plusieurs milliers d'entreprises françaises en Afrique, qui emploient directement des centaines de milliers d'Africains (il est admis qu'un salarié du secteur formel contribue à la subsistance de plus de dix personnes), les forment, produisent des biens ou des services qui répondent aux besoins des économies locales, et paient des impôts.

Le CIAN a conduit une étude auprès des employés africains de certains de ses membres, et il en ressort qu'ils sont globalement satisfaits de travailler dans des groupes français. Nos sociétés sont créditées de deux atouts qui font la différence : elles proposent des produits et des services de qualité et de bonne technologie avec une bonne durée de vie ; et elles ont un comportement citoyen qui respecte les principes de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE ou *ESG*). Contrairement à certains de leurs concurrents qui ne sont pas soumis aux réglementations européennes ou aux standards de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les entreprises françaises pratiquent le travail décent, respectent les droits humains, sont attentives à l'environnement et, dès que possible, favorisent le contenu local (partenariat avec les entreprises africaines).

Par ailleurs, elles s'insèrent dans l'environnement local, en sortant de leur rôle strictement économique : associations, subventions à des activités culturelles ou sportives, actions de formation, écoles, dispensaires et même hôpitaux. L'une gère quatre hôpitaux où elle accueille son personnel, ses ayants droit et les communautés environnantes, l'autre a créé trois écoles de formation aux métiers, une troisième facilite la création d'entreprises pour son personnel, ou une autre subventionne la pratique d'un sport populaire. On ne compte plus les actions sociétales, souvent assez discrètes, des entreprises françaises.

En outre, le secteur privé français se déploie dans un champ beaucoup plus large que la stricte sphère de l'économie marchande. À côté des ONG qui effectuent un travail remarquable, beaucoup d'entreprises exercent leur activité principale dans le secteur social : éducation, formation professionnelle, culture, santé, prévention... Et sans doute davantage que leurs concurrents étrangers des pays tiers.

Tout cela, les Africains le savent.

⁽⁴⁾ [Respectivement, derrière ?]

S'appuyer sur les entreprises et savoir communiquer

Il est donc clair que c'est en mettant en avant ce que les entreprises françaises en Afrique font de bien que nous pourrions redresser l'image de la France ou lutter contre le sentiment anti-français. Nous disposons là d'un actif sur lequel nous pourrions capitaliser pour neutraliser les attaques dont nous sommes l'objet. La démonstration par des exemples positifs et par la preuve vaut bien tous les démentis ou dénégations qui peinent à imprimer. S'il est difficile de lutter contre des *fausses informations* par la seule rationalité, il est plus facile de porter des messages positifs visibles et vérifiables par tous.

D'autant que le secteur privé agit dans ses opérations en Afrique en se tenant à l'écart des évolutions politiques et des changements de régime. Par principe, les entreprises travaillent avec les pouvoirs en place, et ne posent pas de conditionnalités démocratiques à leur action. Elles ne peuvent donc être accusées d'interférences, voire d'arrogance, alors que c'est une critique parfois faite à la France.

De tels témoignages publics dans les médias gagneront à être portés par les salariés et les clients de nos entreprises, ou par des partenaires locaux (sous-traitants, associés, clients, institutions). On peut aussi envisager l'organisation de journées ou d'événements dans le but de présenter l'étendue et la qualité des activités des entreprises françaises. Par le passé, certains ambassadeurs de France ont organisé des journées sectorielles animées par les sociétés françaises, qui se tenaient dans un lieu neutre ou dans nos centres culturels. L'expérience pourrait être relancée. Ce serait un moyen de sortir la communication du seul terrain, politique, diplomatique ou militaire, tout en donnant une image d'unité de la présence française.

Un effort commun

Une telle stratégie ne peut être que collective et nécessite d'être partagée par tous les acteurs, publics et privés, africains et français. Outre une volonté commune, elle nécessite un large consensus sur quelques principes qui devraient nourrir nos convictions. Citons-en quelques-unes :

- Le développement de l'Afrique est une priorité absolue pour la France. Même si ce n'est pas très populaire auprès de l'opinion publique nationale, souvent par ignorance, il s'agit d'une urgence qui nous concerne tous directement, car nos destins sont liés.

- L'Afrique représente une opportunité pour la France et ses entreprises. Elles y possèdent de forts atouts (dont la francophonie), et le marché du continent connaîtra une des plus fortes croissances des futures décennies. D'ailleurs, les nouvelles puissances économiques mondiales, telles la Chine, l'Inde ou la Turquie, ne s'y sont pas trompées : elles y investissent massivement.

– La politique africaine française devrait davantage s'appuyer sur les entreprises et miser sur son secteur privé.

– Tout ceci ne peut fonctionner qu'à condition que la même ambition soit partagée par tous les acteurs, et repose sur une méthode d'action collective.

C'est une coalition d'acteurs, mus par la même ambition, qui nous permettra de rénover la relation de la France et de l'Afrique.

12 avril 2023